



CRÉATION DE VALEURS
Recherche - Entreprise

Tiers-Lieux d'Activités

***Une chance pour le développement
de nos territoires***



ALLIANCE UNIVERSITÉ ENTREPRISE DE GRENOBLE

7C, CHEMIN DES PRÉS – INOVALLÉE • 38240 MEYLAN

Tél. : 33 (0)4 76 18 28 65 • Fax : 33 (0)4 76 18 28 45

E.mail : aueg@wanadoo.fr • www.aueg.org

Présentation de la Table Ronde et des Intervenants

« Quelques éléments introductifs de Prospective Territoriale » par Bernard POUYET, Président Honoraire de l'Université Pierre Mendès France.

· Première partie: La dimension territoriale des Tiers-Lieux.

- Une expérimentation lancée en 2012 portant sur un territoire au croisement des départements de l'Aveyron, du Cantal et du Lot (Aurillac-Figeac-Decazeville), est présentée par Karine POULIQUEN, Altea Conseil / Col'Inn.

- La situation des territoires ruraux en proximité d'une aire métropolitaine, est évoquée par Pierre GIMEL, cadre dirigeant retraité, Conseiller Général. (Video)

- "Etude-Action de préfiguration d'un réseau de Tiers-lieux franciliens". Ce projet soutenu par la Caisse des Dépôts, la Région Ile-de-France et la Préfecture de région Ile-de-France (2013) est décrit par Laurent Coussedière, Directeur du Cluster Green and Connected Cities.

- Comment les entreprises et les collectivités peuvent-elles utiliser les Tiers-Lieux pour entretenir la créativité et la satisfaction de leurs salariés ? Quel impact sur l'aménagement du territoire? Par Mathieu GENTY, Cowork In Grenoble

Deuxième partie : Des initiatives dans Grenoble et sa région.

- Alain BORTOLIN, Directeur des sites Schneider Electric en Isère, présente le projet conduisant à limiter les implantations en restructurant l'ensemble en 4 localisations. Cette démarche permet, comme les Tiers-Lieux entre plusieurs entreprises, d'optimiser les déplacements des personnels et le mode de travail, de créer de nouvelles fonctions et de mieux s'ouvrir à l'environnement, notamment vis-à-vis des partenaires de la recherche et de la formation

- Pour Jean-Pierre GILLET, Vice-président de la CCI Grenobl , les Tiers-Lieux périphériques amélioreront le fonctionnement des entreprises en termes de déplacements des personnes mais aussi en offrant à de nombreuses PME/PMI des accès à des moyens techniques de haut de gamme qu'elles ne peuvent acquérir. Cela induit de nouveaux modes de travail dans les entreprises et permet aussi des interactions sans limite géographique.

- Le Club 3D Rhône-Alpes porte un projet visant à développer la colocation de bureaux sur des surfaces disponibles dans des entreprises, en réponse à des besoins, de courte durée, identifiés auprès de salariés. Thème exposé par Guillaume BROUSSEAU